

Demande d'Aménagement des examens de l'enseignement scolaire pour les candidats scolarisés et non scolarisés présentant un handicap

tel que défini par : la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005, la circulaire n°2006-215 du 26 décembre 2006 et l'article L114 du code de l'action sociale et des familles

ANNEE SCOLAIRE :

NOM :	Prénom :
Nom des parents (si différent de l'élève) :	Date de naissance :
Adresse :	
Téléphone :	
Email :	
Etablissement fréquenté :	
Examen présenté :	

Avez-vous:

Un dossier à la MDPH : Oui **Non**

déjà bénéficié d'un aménagement des examens : (joindre la notification)
Année : Examen :

PAI (joindre la photocopie) PPS (joindre la photocopie)

Vous devez joindre à votre dossier :

- Un certificat médical détaillé avec la pathologie à l'origine du handicap précisant les répercussions sur la vie quotidienne, les incapacités et les besoins
- Tout bilan spécialisé utile à la compréhension de la difficulté rencontrée
- en cas de dyslexie ou de trouble spécifique des apprentissages il est nécessaire de joindre :
 - un bilan orthophonique étalonné récent
 - et selon les cas : un bilan psychométrique, un bilan psychomoteur, d'ergothérapeute.
 - une copie des aménagements précédents
 - Une production d'écrits spontanés récente (*exemple : devoirs*)
- Une attestation de scolarité

Je soussigné* sollicite le bénéfice de mesures particulières pour les candidats handicapés en vertu des textes en vigueur.

A le Signature :

*nom du responsable légal ou du candidat majeur

Mesures demandées :